

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 6 MAI 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la réhabilitation du groupe scolaire de la Gare à Gap pour le lot 9 Carrelage, revêtement de sol;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat réunie en séance du 09/04/2024;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société Céramique 2000 (05230 LA BATIE NEUVE) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée pour la réhabilitation du groupe scolaire de la Gare à Gap pour le lot 9 Carrelage, revêtement de sol avec la société Céramique 2000 (05230 LA BATIE NEUVE)

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 53 094,61 € HT ainsi que la PSE1 pour un montant de 10 162,60€ HT et la PSE 2 pour un montant de 1 983,30€ HT.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

Article 3 :

Le marché est conclu pour une durée de 18 mois, à compter de la date fixée par ordre de service.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services techniques et Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 6 MAI 2024

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 6.05.2024
Publié ou notifié le : 6.05.2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_05_251
Objet :	MAPA - marché à procédure adaptée pour la réhabilitation du groupe scolaire de la Gare à Gap pour le lot 9 Carrelage, revêtement de sol avec la société Céramique 2000 (05230 LA BATIE NEUVE)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-05-06 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20240506-D2024_05_251-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20240506-D2024_05_251-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_14585.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240506-D2024_05_251-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	50.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mai 2024 à 16h20min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mai 2024 à 17h57min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mai 2024 à 17h59min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mai 2024 à 17h59min58s	Reçu par le MI le 2024-05-06